



L'intersyndicale départementale de l'Education nationale du 2nd degré des Côtes d'Armor appelle tous les collègues à se mettre en grève mardi 19 mai pour obtenir le retrait du projet de réforme du collège.

Les organisations syndicales SNFOLC 22, SNETAA-FO 22, SNES-FSU 22, SNEP-FSU 22, CGT Educ'action 22, SUD Éducation 22 et SNALC 22 font le constat du maintien d'une réforme du collège contestée par la majorité des enseignants et rejetée au CSE par des organisations syndicales représentant plus de 80 % des enseignants du second degré.

Elles continuent à demander le retrait de cette réforme fondée sur l'autonomie des établissements et la multiplication des hiérarchies intermédiaires sous l'autorité du chef d'établissement et la reprise de discussions sur de nouvelles bases pour la réussite de tous les élèves.

Sans répondre aux véritables besoins du collège, cette réforme ne ferait, en outre, si elle était mise en œuvre en 2016 qu'engendrer davantage d'inégalités entre les élèves, aggraver les conditions de travail des personnels, mettre en concurrence personnels, disciplines et établissements.

Dans un contexte déjà largement dégradé pour tous les personnels, elles appellent à poursuivre les mobilisations en cours, débattre en AG des conditions de l'amélioration du collège, multiplier les formes d'action et se mettre massivement en grève le 19 mai.

L'intersyndicale appelle lors de cette journée :

- 1- à tenir des AG des grévistes dans les établissements le matin**
- 2-à se rassembler à 14h00 à St Briec, Place de Robien pour manifester jusqu'à la Préfecture où les représentants de l'intersyndicale départementale seront reçus en audience.**